

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 17 novembre 2015

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
Mmes Rapp et Schluraff conseillères municipales Knoeringue
Mmes Gutzwiller et Richert conseillères municipales Muespach-le-Haut
Mmes Geng, Hemmerlin, Niglis, Rueher, Schermesser, Schlaeflin,
Wirtz, parents élus
Mmes Bischoff, Dreyer, Genelot, Kieffer, M. Laborie, enseignants

Excusés:

Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch
Monsieur Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Madame Louis, parent

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer. L'usage du téléphone mobile est interdit.

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS) nécessitant le confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans le but de

laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

4°) Le Projet d'Ecole

Il est centré sur l'environnement. Chaque activité, visite sera l'occasion d'un travail en expression écrite. Un travail concernant le traitement des eaux usées sera entrepris.

Projet chant : Albane Joerger interviendra également dans nos classes à raison de 1h par classe et par semaine à partir du 14 janvier 2016.

Le coût du projet est de 2000 Euros. Les communes sont remerciées pour leur participation à hauteur de 1000 Euros.

5°) Fusion des projets d'écoles :

Jusqu'à présent, les écoles de Knoeringue / Muespach-le-Haut et de Muespach élémentaire et maternelle avaient des projets distincts.

A cette rentrée 2015, les projets des deux écoles de Muespach ont fusionné.

Pour être en cohérence, à partir de la prochaine rentrée scolaire, l'école de Knoeringue / Muespach-le-Haut fera un avenant au projet qui sera commun à l'ensemble des écoles. Il n'y aura donc à terme plus qu'un seul projet d'école pour Knoeringue / Muespach-le-Haut et Muespach élémentaire et maternelle.

6°) L' Aide Pédagogique Complémentaire

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30 minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi et après un temps de récréation de 10 minutes.

7°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 22 septembre jusqu'au 15 décembre puis du 19 avril au 28 juin . Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur.

Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Pour information, le coût de la piscine est le suivant : élèves : 80 Euros ; transport 120 Euros, maître-nageur : 20 Euros soit 220Euros par séance.

Nous remercions également Mmes Kayser et Schluraff pour leur participation

bénévole à cette activité.

8°) L' enseignement de l'Allemand.

Chaque semaine, Madame Ruch intervient dans les classes de mesdames Bischoff (1 heure) , Genelot(1 heure) et celle de M. Laborie (2 heures) soit un total de 4h.(2h payées par l'Education Nationale et 2 h par la Mairie de Muespach-le-Haut)

A Knoeringue, Mme Dreyer assure cet enseignement.

Les municipalités sont remerciées pour leur engagement.

9°) Protocole de la gestion des absences des enseignants :

Madame Dreyer étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Dreyer était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

En cas d'absence de Madame Dreyer et s'il m'était impossible de me rendre à Knoeringue dans l'immédiat, Madame Kayser se rendrait sur place à l'école pour éviter que les enfants soient seuls.

10°) La charte informatique

Il s'agit pour les enfants de faire bon usage de l'ordinateur mais également d'utiliser Internet et les messageries en évitant leurs pièges.

11°) Fin du Conseil d'Ecole :

Il est fait un rappel de l'actualité tragique qui secoue notre pays actuellement. Tragique également le décès du jeune knoeringuais Lucas RUNSER.

Afin de rendre hommage à ces victimes, une minute de silence proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie